



**Motion présentée par la FSU, l'UNSA éducation et le SGEN-CFDT
au CTPD du 26 janvier 2010**

Le CTPD réuni le mardi 26 janvier à Chartres constate que le département d'Eure-et-Loir aura 280 élèves de plus à la rentrée 2010.

Avant toute opération de préparation de la rentrée, deux contraintes nous sont imposées par la rigueur budgétaire :

1. La disparition de tous les supports de stagiaires implantés à l'antenne de l'IUFM de Chartres coûte 15 postes au département par l'implantation de $\frac{1}{4}$ de décharge de direction sur toutes les écoles 4 classes.
2. Les postes en surnombre de 2009, dus au recul du gouvernement sur les RASED, devaient être régularisés par le ministère, engagement pris au CTPM de décembre 2009. Le ministère est en passe de revenir sur sa parole et c'est au département de payer la note sur sa dotation. Nous devons donc rendre 9 postes.

24 postes sont d'emblée mobilisés pour rentrer dans le cadre budgétaire.

Dans ce contexte la dotation de 23 postes est très largement insuffisante. Le nombre de fermetures de classes sera largement supérieur au nombre d'ouvertures alors que nous devons accueillir plus d'élèves.

Le CTPD s'adresse au ministère de l'Education Nationale pour qu'il tienne sa parole concernant les surnombres et abonde le département d'une nouvelle dotation en postes qui permettra de répondre aux besoins de l'Eure-et-Loir.